

Bonne rentrée, HIS ou AG dès demain et réponds au questionnaire de rentrée

Cher.e camarade,

La rentrée s'approche à grand pas et nous te donnons les premières informations ainsi que les dernières informations de juillet.

Nous te parlerons donc :

- De la rentrée, du matériel pour les collègues et des HIS et AG dès demain
- Du dernier CSA D
- Des TZR
- Des affectations des contractuels enseignants
- De la dernière audience AESH et le dernier Groupe de travail AED et AESH

Dans le « saviez-vous » nous te parlerons de la démarche pour faire un recours au rendez-vous de carrière. Il ne faut pas hésiter à le faire car l'année dernière des avis ont été revus à la hausse.

Rentrée scolaire et matériel pour les collègues :

C'est encore une rentrée inédite, nous n'avons toujours de nouveau gouvernement ni de nouveau ministre, mais les problèmes de rentrée demeurent :

- Manque de professeurs ;
- Classes chargées ;
- Problèmes liés au « choc des savoirs » ;
- L'ancien gouvernement avait prévu 10 milliards d'économies, où se feront-elles dans l'Éducation Nationale ? Alors que nous avons cruellement besoin de moyens... ;
- Quid de la formation des enseignants puisque la réforme prévue a été gelée ?
- Quid de l'école inclusive qui se fait sans réels moyens ;....

C'est pour cela que nous te demandons de répondre au questionnaire suivant, afin de faire un état des lieux, de pouvoir intervenir et de faire un communiqué de presse. Voici le lien du questionnaire :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScThgy_H98hY5YO86573iVoJThXrifTWHck_zWODmcWS4nyNHw/viewform?usp=sf_link.

N'hésite pas à le donner aux collègues que tu connais dans les autres établissements.

Nous t'invitons rapidement à faire une heure d'informations syndicales (tu trouveras ici [un document rappelant le droit sur les réunions syndicales](#)) a moins qu'une ait été posée le jour de la pré-rentrée. Nous pouvons venir l'animer. Pour l'animer, tu peux utiliser ce document : [c'est ce qu'il faut savoir pour la rentrée](#). Tu pourras aussi donner [le dossier AED et AP](#), [un dossier pour les contractuels enseignants](#) et aussi [le guide stagiaire 2024-25](#).

Si une heure d'information syndicale est prévue vendredi, tu peux prendre la parole avec la proposition de trame d'intervention que tu trouveras en pièce jointe. Tu peux modifier cette trame.

De plus, tu peux aussi t'aider du dernier communiqué du SNFOLC où il est écrit qu'il faut tout faire pour gagner sur les revendications. C'est pour cela qu'**avec la FNEC FP-FO, le SNFOLC appelle à mettre en discussion dès maintenant et lors des réunions de pré-rentrée le refus de faire la rentrée dans ces conditions, et à alerter les parents pour l'action commune dans ce sens. Un préavis de grève a été déposé pour couvrir toutes les situations à la rentrée.**

Un préavis de grève a été déposé afin de couvrir tous les types de situations. Si les conditions de rentrée sont trop difficiles, trop compliqués il ne faut pas hésiter à faire grève dès le 2 septembre. Nous soutiendrons tous les collègues et les établissements qui rencontreront des problèmes

CSA D de juillet :

Tu trouveras ici [le communiqué de la FNEC FP-FO](#) et [le compte rendu du CSA D](#). Tu trouveras aussi en pièce jointe les ouvertures et fermetures en collège et en lycée. Attention les deux établissements surlignés en jaune n'ont pas eu d'ouverture ni de fermeture de division. Tu trouveras aussi la répartition du pacte par établissement.

Dans le compte rendu, tu verras que nous avons demandé l'abandon du pacte. Pour le second degré en Gironde cela représente 6,8 millions d'euros que l'on pourrait utiliser au profit de revalorisation salariale et d'ouverture de division. Nous avons demandé des ouvertures de divisions pour des établissements et le nombre d'heures restant à la DSDEN pour la rentrée....Attention lors de CSA D, il a été dit qu'il restait très peu de moyens mais que la DSDEN surveillait les effectifs de certains établissements. Donc si ton établissement a des effectifs chargés dis-le nous afin que l'on puisse intervenir auprès de la DSDEN.

TZR :

Lors de l'audience du 15 juillet nous avons défendu les TZR afin qu'ils puissent avoir des affectations à l'année. Le rectorat a dit qu'il ferait du cas par cas mais que les TZR ont pour vocation de faire des suppléances et le DRH a dit qu'il ne reviendrait pas sur sa décision. Nous continuerons de défendre les TZR à la rentrée et pendant l'année scolaire. Si tu es TZR et que tu n'as pas d'affectation à l'année, prends contact avec nous. Si tu connais un TZR dans cette situation, n'hésite pas à lui donner nos coordonnées.

Contractuels enseignants :

Le rectorat souhaitait affecter beaucoup de contractuels avant la fin juillet. Le rectorat a dit affecter les contractuels en CDI avant ceux en CDD. Nous sommes encore intervenus pour leurs affectations le vendredi 19 juillet. Il est à constater que tous les contractuels en CDI n'étaient pas affectés fin juillet. Si tu es Contractuels en CDI et en CDD, n'hésite pas à nous contacter et surtout n'hésite pas à joindre le rectorat pour avoir un poste.

AESH et AED:

La FNEC FP-FO a été reçue le 19 juillet par M.Micheli DRRH du rectorat de Bordeaux et par le Chef du Service Académique Mutualisé AESH du Rectorat, M. Kirchner. Nous avons encore beaucoup de questions. Tu pourras lire ici [le compte-rendu](#) et les réponses du rectorat à nos questions.

Ensuite, un groupe de travail a eu lieu le lundi 26 août au rectorat pour présenter le nouveau service qui remplacera Montesquieu et une partie de la DSDEN pour la gestion des AESH et AED. Il nous a été présenté la nouvelle organisation. Il y a eu aussi des informations pour les AESH concernant, les jours de fractionnement, l'avancement à l'ancienneté, la prise en charge des élèves sur la pause méridienne. Il y a eu aussi des informations pour les AED concernant la CDisation de ces derniers. Tu pourras lire ici [le compte rendu complet](#).

Pour finir, la ministre démissionnaire a été obligée de dire, le 27 août, lors de la conférence de presse qu'il manque 24 000 places dans les établissements sociaux et médico-sociaux et que donc ces 24 000 élèves allaient être accueillis dans les établissements dit « ordinaires » à la rentrée. Tu peux lire ici [le communiqué de la FNEC FP-FO](#).

« Le saviez-vous » :

La communication du compte-rendu final et de l'appréciation de la rectrice pour le rendez-vous de carrière de l'année scolaire 2023-24 sera visible en septembre. Ensuite tu auras 30 jours francs pour demander la révision de cet avis. Si tu n'es pas satisfait, nous te conseillons de le faire car l'année dernière des avis ont été revus à la hausse.

Le rectorat aura alors 30 jours jour pour répondre, si suite à ce recours, l'avis n'est pas revu à la hausse, tu auras encore 30 jours francs à compter de la réponse faite par l'administration pour déposer un ultime recours à la CAPA, qui se fera dans le premier semestre de 2025.